

## Principes fondateurs et finalités

L'éducation à l'environnement vers un développement durable est une éducation **émancipatrice** qui met au premier plan les **valeurs** et qui a pour finalité la **responsabilisation et l'engagement** des citoyens dans l'action.

Eduquer à l'environnement vers un développement durable :

- C'est donner les connaissances nécessaires et les éléments de conscience pour que chacun considère que la Terre est un **bien commun** dont nous devons prendre soin, que tous les humains doivent être **solidaires** entre eux, avec cette Terre et avec tout ce qui y vit.
- C'est forger l'**esprit critique**. Cette éducation **laïque** conduit à l'**autonomie** permettant à chaque personne de

## Le paradoxe 21

Au moment précis où la population exprime sa préoccupation légitime, **alors que les indicateurs environnementaux et sociaux sont au rouge**,



alors que les déclarations des responsables politiques ne se comptent plus, alors que de nombreux textes, élevant l'éducation à l'environnement et au développement durable au rang des mesures à prendre, ont fait leur apparition (stratégie française de développement durable, charte de l'environnement adossée à la constitution), rien de ce qui est effectivement réalisé n'est à la mesure des enjeux.

penser, de décider et d'agir par elle-même.

- C'est augmenter la faculté d'**attention**, pour cultiver la fraternité et replacer l'humain au centre de nos choix.

La méthode est un aspect essentiel de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, elle privilégie :

- la pratique du **terrain** pour une confrontation directe à la réalité,
- le **travail de groupe** pour créer plus de solidarité,
- la **créativité** pour initier de nouvelles voies du « faire ensemble »,
- la **transdisciplinarité** pour une approche globale de la complexité,
- l'exercice du **débat** pour préparer les acteurs d'une démocratie vivante,
- la co-construction d'outils pour lire le monde et y agir.

**{ L'EEDD est une école de participation amenant chacun à plus de cohérence. }**

Ainsi, **les acteurs de l'EEDD et notamment les associations d'environnement et d'éducation sont mis à mal comme rarement dans le passé** (baisse des moyens, rappel des personnels mis à disposition, application des appels d'offre aux projets éducatifs), la formation des enseignants et plus généralement des acteurs sociaux, culturels ... elle-même est très insuffisante et inadaptée.

Nombre de pays agissent de manière volontaire sur leurs systèmes éducatifs pour une meilleure prise en compte des problèmes écologiques.

**En dépit de multiples textes officiels, la France n'est toujours pas dotée d'une véritable politique nationale de l'EEDD.**

Le CFEEDD est un collectif d'acteurs qui œuvrent pour le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Il regroupe 32 organisations nationales de la société civile. Il veut renforcer les liens entre ses membres, constituer une force de propositions, développer en commun des réflexions, actions et orientations politiques visant le développement de l'EEDD en France.

## Les membres

Association française d'astronomie - AFA • Association française des Petits Débrouillards • Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives - CEMEA • Comité 21 • Eclaireuses Eclaireurs de France - EEDF • Fédération des clubs CPN «Connaître et Protéger la Nature» - FCPN • Fédération des Conservatoires d'espaces naturels - FCEN • Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public - FGPEP • Fédération Nationale des Francas • Fondation pour la Nature et l'Homme • Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe - FEEE • France Nature Environnement - FNE • Institut Coopératif de l'Ecole Moderne - ICEM pédagogie Freinet • Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement - IFREE • Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement - IFFO-RME • Ligue de l'enseignement • Ligue pour la protection des oiseaux - LPO • Office Central de la Coopération à l'Ecole - OCCE • Planète Sciences • Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable - REFEDD • Réseau École et Nature - REN • Scouts et guides de France • SGEN-CFDT (fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale) • SILVA, Arbres, Forêts, Sociétés • Syndicat National des Enseignements du Second degré - SNES-FS • Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement - UNCPiE • WWF

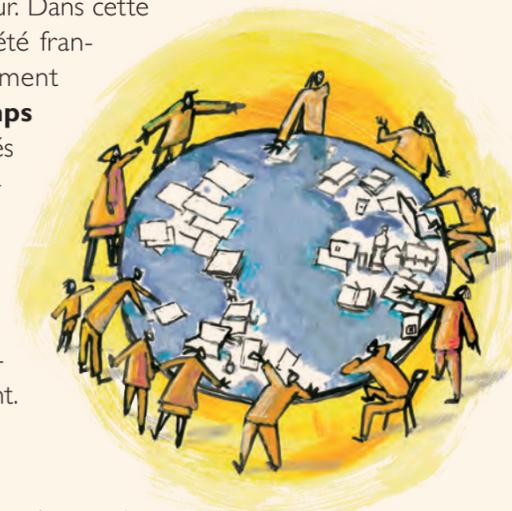
**CFEEDD**  
**115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris**  
**04 67 06 18 66**  
**contact@cfeedd.org**  
**www.cfeedd.org**

**pour un avenir  
écologique, solidaire,  
équitable et responsable**

# Dix propositions

**en faveur  
de l'éducation à l'environnement  
vers un développement durable  
(EEDD)**

Avec les élections de 2012 notre pays s'apprête à vivre un rendez-vous démocratique majeur. Dans cette perspective, Les acteurs de la société française solidaires pour le développement de l'EEDD affirment qu'il est temps **d'agir**. Des citoyens organisés, engagés au sein des réseaux et collectifs régionaux et du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable décident de participer au débat public en proposant 10 mesures concrètes pour développer l'Éducation à l'Environnement.



**C | F | E | E | D | D**

Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

L'humanité est confrontée à une **crise écologique, sociale et économique** sans précédent. Elle prend conscience que son avenir est en jeu si elle ne remet pas en question ses modes de production et de consommation.

Les acteurs de l'EEDD de notre pays réaffirment que les solutions sont à portée de main et qu'elles passent par une pratique généralisée de l'EEDD pour tous, partout, tout au long de la vie.

L'engagement de chacun est nécessaire. Par la sensibilisation, par l'information, par la formation et par l'éducation, c'est la culture de la société qui est appelée à se transformer en profondeur.

Nous pouvons par l'éducation ouvrir les portes à de **nouvelles perspectives**.

## Historique

Faisant suite aux sorties nature, l'**éducation à l'environnement s'est enrichie quant à son contenu** : déchets, eau, mobilité, consommation, climat, biodiversité, énergie, alimentation, santé... deviennent ses thèmes majeurs. L'éducation à l'environnement devient une éducation au territoire avec des habitants s'impliquant fortement. Avec l'**éducation au développement durable ; les problématiques culturelles, sociales et économiques** sont plus nettement incluses **dans le propos éducatif**.

L'éducation à l'environnement a évolué aussi socialement.

Dans les années 70-80 les acteurs ont senti le besoin d'échanger entre eux et de se constituer en réseaux. Puis ils sont venus au dialogue avec les décideurs politiques pour amorcer une action collective comme l'exigent les enjeux.

La création du CFEEDD à partir de 1997 a permis l'organisation des premières assises françaises de l'éducation à l'environnement en 2000 et la rédaction d'un **plan national d'action**. Des plans régionaux d'action voient le jour depuis cette date, des réseaux départementaux se créent.

Grâce au travail réalisé par des milliers d'acteurs, professionnels et bénévoles, sur

le terrain, la prise de conscience de la population et sa capacité à agir, font leur chemin.

En France, en soutenant la constitution des **réseaux d'acteurs** et sur la base des circulaires ministérielles et des dispositifs comme « la semaine du développement durable », « la semaine sans déchets », « la fête de la nature », les pouvoirs publics se sont impliqués mais **les résultats restent encore trop faibles**. On sait hélas trop bien le très faible impact du Grenelle de l'environnement sur la sensibilisation, l'information, la formation et l'éducation de la population.

**Pourtant la non-éducation à un coût.**

C'est sans doute dans les territoires à plus près des administrés que les leviers d'actions sont les plus efficaces, mais dans notre pays centralisé l'impulsion de l'État est fondamentale. Aussi l'ensemble des acteurs de l'EEDD compte sur les futurs élus pour un nouveau démarrage pour une éducation de tous tout au long de la vie qui prenne réellement en compte les questions écologiques.

## 1. Mettre en œuvre concrètement des projets et actions d'EEDD sur le terrain, créer le débat

L'éducation à l'environnement s'est construite à partir de la volonté d'acteurs de terrain, qui réalisent des projets éducatifs. C'est le nombre de ces projets concrets, diversifiés, en phase avec les réalités de territoire, qui doit être multiplié. Le développement de l'EEDD doit être pensé en priorité à partir de l'existant, avec ceux qui la font.

### Des propositions concrètes

→ Permettre le développement des actions d'information et de sensibilisation auprès de la population en soutenant les événements organisés par les associations, l'édition associative, la diffusion de documents.

→ Intégrer dans le projet éducatif de la France l'importance de l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des jeunes.

» Favoriser l'accès à la connaissance de la biodiversité sur les lieux d'habitation pour toutes les catégories de population par des actions de sensibilisation, d'information, de formation et d'éducation construites en partenariat avec tous les partenaires concernés par le développement des territoires, les élus, les entreprises, le tissu socio-éducatif local... en intégrant ces actions dans les politiques nationales et régionales en faveur de l'éducation à la biodiversité

→ Mettre en place des débats citoyens sur tous les grands thèmes de l'environnement ; climat, biodiversité, eau, pollutions...

## 2. Créer les conditions de mise en relation des acteurs de l'EEDD : les aider à s'organiser

La capacité qu'ont les porteurs de projets, à se rencontrer, à échanger, à mutualiser, à

construire collectivement des projets dans leurs territoires est le premier facteur de développement de l'EEDD.

### Des propositions concrètes

→ Considérer l'EEDD comme une action d'utilité sociale.

→ Soutenir les réseaux d'éducateurs, les plates-formes, les espaces de concertation ou collectifs et les associations d'EEDD.

→ Impliquer toutes les parties prenantes dans l'Espace National de Concertation (ENC) consacré spécifiquement à l'EEDD.

→ Impulser la création d'espaces territoriaux de concertation sur l'ensemble de la France à partir de la mise en dialogue de toutes les parties prenantes.

## 3. Construire une démarche éducative en accompagnement de chaque politique publique

Lois, décrets, arrêtés, circulaires... régissent les politiques de l'eau, des déchets, de l'air, de l'énergie, des paysages, de l'agriculture, des transports... chacun de ces textes pourrait être porteur d'un volet éducatif, ce serait un gage d'efficacité.

### Des propositions concrètes

→ Associer au moins un représentant des acteurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans les constructions des politiques publiques pour y définir ensemble un volet éducatif.

→ Qu'un pourcentage des montants des travaux soit dédié à l'action éducative.

## 4. Promouvoir la culture du partenariat

Le travail en partenariat est la base sur laquelle se construisent les projets d'édu-

cation à l'environnement vers un développement durable. Etat, agences publiques, collectivités territoriales, associations, entreprises apprennent l'art du « faire-ensemble ».

### Des propositions concrètes

→ Favoriser le conventionnement, notamment dans un cadre pluriannuel, pour la réalisation des projets d'actions définis en commun entre les pouvoirs publics, les associations et les entreprises.

→ Exclure les actions d'EEDD du champ de la mise en concurrence des marchés publics (classes de découverte, centres de vacances, interventions pour les écoles...)

## 5. Transformer l'action de formation

La formation est une des clés pour passer à une nouvelle vision collective du développement.

Une formation adaptée doit permettre la rencontre d'acteurs d'horizons différents (professionnels de tous les métiers, enseignants, agents des ministères, des collectivités, des agences publiques, bénévoles et salariés des associations, des entreprises...) et ouvrir sur le partenariat.

### Des propositions concrètes

→ Intégrer la notion d'environnement et développement durable dans toutes les formations professionnelles soutenues ou mises en place en France (PRDFP, PRQ, API, Apprentissage, personnels de l'Etat et des collectivités).

→ Insérer l'EEDD dans tous les programmes de formation continue et initiale et notamment celle des élus et des techniciens des collectivités, des animateurs, des enseignants de la maternelle au supérieur.

→ Soutenir la formation des animateurs et des enseignants de la maternelle au supérieur pour une meilleure efficacité de leur action en EEDD.

## 6. Transformer tous les établissements (scolaires, centres de vacances et de loisirs...) dédiés à l'éducation et à la formation

### Des propositions concrètes

→ Elaborer une politique favorisant l'implication de tous les acteurs des établissements dans des projets concertés en faveur de l'environnement

et du développement durable.

→ Généraliser les démarches «éco-responsables» ou de développement durable dans les établissements (Agenda 21 scolaire, Eco-Ecole, E3D...) Accompagner ces démarches par des professionnels de l'EEDD.

→ Généraliser les démarches «éco-responsables» ou de développement durable dans les établissements (Agenda 21 scolaire, Eco-Ecole, E3D...) Accompagner ces démarches par des professionnels de l'EEDD.

→ Inscrire l'EEDD dans les différents dispositifs d'évaluation des élèves du primaire à l'université.

→ Relancer les classes d'environnement et développement durable.

→ Organiser une journée banalisée par mois à tous les niveaux de scolarité où il sera possible pour les élèves et les enseignants de travailler interdisciplinairement dans le cadre de projets impliquant des intervenants extérieurs.

## 7. Sensibiliser la population aux questions environnementales et de développement durable

Il est urgent de sensibiliser la population à l'ensemble des problématiques du développement durable. L'information doit être accessible, pour permettre aux citoyens de faire des choix responsables.

### Des propositions concrètes

→ Créer dans le cadre de partenariats un poste d'animateur ou coordinateur environnement par quartier ou par commune ou communautés de communes. Il aurait pour mission d'impulser des projets, de mettre en place des événements, des formations...

→ Financer des centres d'accueil EEDD et surtout aider ceux qui existent.

→ Renforcer la présence de l'Education à l'environnement et au développement durable dans les médias du service public.

## 8. Soutenir la professionnalisation des acteurs de l'EEDD

Nous demandons aux pouvoirs publics de favoriser la formation, la professionnalisation et l'emploi des acteurs de l'EEDD. La mise en place d'une filière professionnelle est nécessaire.

### Des propositions concrètes

→ Formaliser la reconnaissance officielle du métier d'éducateur à l'environnement et au développement durable :

» Inscription du métier d'éducateur à l'EEDD à l'INSEE, dans le champ de l'économie sociale et dans le Recueil Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME).

» Reconnaissance de la branche EEDD dans les différentes conventions collectives existantes.

→ Structurer les filières de formation professionnelle des éducateurs à l'environnement et au développement durable.

→ Mettre en place un système d'unités de formation capitalisables afin d'améliorer la compétence et la progression des professionnels.

→ Reconnaître les cursus de formation :

» Intégration des niveaux de formation des animateurs en EEDD dans la grille de la fonction publique,

» reconnaissances d'équivalences.

## 9. Développer la recherche en EEDD

La France connaît un retard très important en ce qui concerne la recherche en éducation à l'environnement et au développement durable. La recherche pluridisciplinaire doit être développée. De nombreux praticiens sont eux-mêmes en questionnement permanent sur leurs pratiques : l'éducation à l'environnement et au développement durable est un terrain d'élection pour développer la recherche-action.

### Des propositions concrètes

→ Développer la recherche-action en associant monde de la recherche et praticiens de terrain.

→ Créer une chaire EEDD dans chaque université.

→ Créer des tableaux de bord de l'EEDD dans les territoires, en instituant une cogestion Etat, collectivités territoriales et société civile.

## 10. Consacrer un réel budget à l'EEDD

Pour que les projets sur le terrain soient multipliés et progressent en qualité, nous demandons aux autorités publiques de soutenir financièrement l'EEDD. Le monde associatif de l'EEDD représente des milliers d'emplois, qui sont régulièrement mis en danger par la diminution des subventions. Les établissements scolaires, les accueils collectifs de mineurs (ACM) ont également besoin de fonds pour financer des actions d'EEDD.

### Des propositions concrètes

→ Mettre en place des fonds de financement de l'éducation à l'environnement et au développement durable à tous les échelons de territoire.

→ Développer les dispositifs d'emplois aidés et d'aide à la création d'emplois pour le monde associatif engagé dans l'EEDD.

→ Prendre des mesures fiscales adaptées pour développer l'EEDD.

→ Repenser, dans le cadre de larges concertations, les modalités d'attribution des aides financières pour les projets éducatifs en environnement vers un développement durable. Avec plus de souplesse, des formalités allégées...